Zeitschrift: Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger

Herausgeber: Organisation des Suisses de l'étranger

Band: 38 (2011)

Heft: 1

Rubrik: Nouvelles du Palais fédéral

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 02.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



XIII^e Sommet de la Francophonie à Montreux sous le thème «Défis et visions d'avenir pour la Francophonie»

Le XIII^e Sommet des chefs d'État et de gouvernement de la Francophonie, qui s'est tenu à Montreux les 23 et 24 octobre 2010 sous l'égide de Doris Leuthard, présidente de la Confédération, a également ouvert ses portes à la population au travers de nombreuses manifestations thématiques, littéraires et culturelles. Il a abouti à la Déclaration de Montreux, qui a été adoptée avec plusieurs résolutions. La Suisse est chargée d'assurer la présidence du Sommet de la Francophonie d'octobre 2010 à octobre 2012, tandis que la République Démocratique du Congo accueillera le prochain sommet en 2012.

À quelques jours de l'ouverture du XIII° Sommet de la Francophonie, la cheffe du Département fédéral des affaires étrangères (DFAE) Micheline Calmy-Rey avait rappelé l'importance de cette rencontre. «La Francophonie est un cadre d'influence important. Elle représente un tiers des États de l'ONU. Espace de promotion de la démocratie, des droits humains et du développement, la Francophonie offre une plateforme de discussion pour aborder des enjeux qui préoccupent et qui concernent la planète entière», a affirmé Micheline Calmy-Rey lors de la Conférence ministérielle.

70 pays étaient représentés à Montreux, dont une quarantaine par leurs chefs d'État et de gouvernement. L'ambassadeur Jean-François Paroz, commis-

saire pour l'organisation du Sommet de la Francophonie, a illustré par des exemples concrets les défis que représente l'organisation d'un tel événement sur le plan de la logistique. Ce sont ainsi 1750 délégués, quelque 600 journalistes, 1700 employés, plus de 1000 organisateurs et plus de 1000 policiers et pompiers qui ont dû être accrédités pour le Sommet. La cheffe de la diplomatie helvétique a également relevé l'importance du Sommet de Montreux pour la Suisse, soulignant que c'est le pays tout entier, et non la seule partie francophone qui est membre de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF). «La Suisse multiculturelle, quadrilingue et fédéraliste se sent à l'aise dans la Francophonie, qui regroupe 870 millions de personnes sur les cinq continents», a-t-elle affirmé. Le Sommet donne ainsi une grande visibilité à la Suisse et lui permet d'affirmer sa politique d'accueil de conférences et d'organisations internationales. «Dans un monde où les réseaux se superposent, ce positionnement est un atout», a ajouté la conseillère fédérale.

L'année 2010 coïncidant avec le 40° anniversaire de la Convention

de Niamey, acte fondateur de la Francophonie institutionnelle, la Suisse a souhaité que les chefs d'État et de gouvernement portent leurs réflexions sur les «Défis et visions d'avenir pour la Francophonie». Trois thématiques en particulier figuraient ainsi au menu des discussions: «La Francophonie acteur des relations internationales et sa place dans la gouvernance mondiale», «La Francophonie et le développement durable», et enfin «La langue française et l'éducation dans un monde globalisé».

Les thématiques du Sommet ont été rendues accessibles au public au travers d'une douzaine de tables rondes qui ont porté sur des sujets tels que la

LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE L'OIF AVEC LE COMMISSAIRE POUR L'ORGANISATION DU XIII^E SOMMET ET LEURS PRINCIPAUX CONSEILLERS

Le Secrétaire général de l'Organisation internationale de la Francophonie, M. Abdou Diouf, entouré de (à sa gauche) l'ambassadeur Jean-François Paroz, commissaire pour l'organisation du XIII^e Sommet, et (à sa droite) M. Claude Berberat, commissaire adjoint pour l'organisation du Sommet. Figurent également sur la photo: M. Clément Duhaime, administrateur de l'OIF, M. Pierre de Cocatrix, directeur de cabinet du Secrétaire général, ainsi

que M. Lautaro Sancho, agent de liai-



sécurité alimentaire, l'eau ou encore le sida. Elles ont été enrichies d'une dimension conviviale au travers du «Village de la Francophonie» à Montreux, d'une soirée audiovisuelle organisée par les télévisions francophones pour célébrer le 40° anniversaire de la Francophonie et de multiples activités organisées au Château de Chillon.

Le XIII^o Sommet a salué la création, sous l'impulsion de la Suisse, d'un Réseau d'excellence des sciences de l'ingénieur de la Francophonie (RESCIF) sous la houlette de l'École polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL). Ainsi, dès janvier 2011, une collaboration sera instaurée entre quatorze universités francophones des pays industrialisés et en voie de développement.

Le XIII° Sommet de la Francophonie a par ailleurs admis en son sein cinq nouveaux membres observateurs: la Bosnie-Herzégovine, les Émirats Arabes Unis, l'Estonie, le Monténégro et la République Dominicaine. Le Secrétaire général de la Francophonie Abou Diouf a été élu pour un troisième mandat. La Suisse est chargée d'assurer la présidence du Sommet de la Francophonie d'octobre 2010 à octobre 2012 ainsi que la présidence de la Conférence ministérielle de la Francophonie de décembre 2009 à décembre 2011. Cette mission incombe à la cheffe du DFAE, Micheline Calmy-Rey.

Le Sommet de la Francophonie s'est achevé par l'adoption de la «Déclaration de Montreux», accompagnée de plusieurs résolutions. Ce texte concrétise les discussions qui ont porté sur les «Défis et visions d'avenir pour la Francophonie». Les chefs d'État et de gouver-

nement y confirment leur volonté de s'engager en faveur de la diversité culturelle, du multilinguisme et d'une solidarité économique francophone. Ils appellent à une réforme de la gouvernance économique mondiale par le renforcement de la coopération entre l'ONU, cœur de la gouvernance mondiale, et les enceintes économiques, dont le

LES AGENTS DE LIAISON DES

73 DÉLÉGATIONS
Figurent, au centre de l'image,
l'ambassadeur Jean-François Paroz,
commissaire pour l'organisation du
XIIIe Sommet, l'ambassadeur Johannes Matyassy, directeur général du
Sommet, et Jacques Lauer, commissaire adjoint pour l'organisation du
Sommet.

G20, ainsi qu'au respect et à l'application des conventions de l'ONU sur les menaces que sont le terrorisme, la piraterie, la criminalité organisée, le trafic de drogue et la corruption. Ils saluent également la création, en juillet dernier, de l'agence ONU Femmes pour l'égalité de traitement et le renforcement de la position des femmes, et encouragent l'OIF à travailler en synergie avec elle. De même, ils réaffirment leur soutien aux efforts en vue de parvenir à une paix juste, durable et globale au Proche-Orient, et expriment leur solidarité avec les victimes du tremblement de terre en Haïti. En matière de développement durable, la Francophonie évoque sa volonté d'atteindre les Objectifs du Millénaire de l'ONU d'ici à 2015, à savoir la réduction de la mortalité infantile, la sécurité alimentaire, ainsi que des projets concrets tels que l'initiative africaine de la Grande Muraille verte ou le sauvetage du lac Tchad. Finalement, les chefs d'État et de gouvernement s'engagent à promouvoir l'emploi du français dans les organisations internationales et régionales et demandent à l'OIF, en vue du XIVe Sommet, de se donner une politique de promotion du français qui intègre et mette en synergie les actions de l'Organisation.

La République Démocratique du Congo a été désignée pour accueillir le prochain sommet en 2012.

Vous trouverez de plus amples informations sous http://www.francophoniemontreux2010.ch.

Informations importantes sur la «Revue Suisse» en ligne

Vous vous êtes peut-être déjà demandé pourquoi vous receviez à nouveau la «Revue Suisse» sous forme papier alors que vous aviez opté pour sa version en ligne.

Il est possible que l'e-mail par lequel nous vouli-





ons vous faire parvenir la «Revue Suisse» n'ait pas pu vous être remis. Le cas échéant, la représentation change votre profil de distribution et vous recevez alors à nouveau la version papier. Nous vous garantissons ainsi le maintien de l'information.

La «non-remise» d'un e-mail peut avoir différentes raisons; mais dans la plupart des cas, vous pouvez nous aider activement à résoudre le problème:

- La version en ligne a été envoyée à une adresse e-mail erronée ou obsolète. Il est dès lors important que vous annonciez tout changement de votre adresse e-mail à la représentation suisse auprès de laquelle vous êtes immatriculé(e), seule habilitée à procéder à l'adaptation de vos données dans votre dossier. Si la représentation parvient à trouver votre adresse e-mail correcte, vous recevrez bien entendu à nouveau la version électronique de la «Revue Suisse».
- Les mails qui restent bloqués dans votre filtre antispam ne sont pas non plus remis. Consultez donc votre dossier «Spams» et marquez l'e-mail de telle manière qu'il soit reconnu par le système.

■ La limite du volume de mémoire de votre fournisseur de messagerie est atteinte: videz une partie de votre boîte aux lettres.

Il se peut également que vous vous soyez inscrit(e) pour la version en ligne alors que les préparatifs techniques pour l'envoi étaient déjà achevés, c'est-à-dire environ un mois avant la distribution. Tout changement de mode de distribution effectué ultérieurement ne peut pas être pris en considération pour le prochain numéro, qui sera donc remis sous sa forme papier. L'inscription à la version en ligne ne prendra effet que pour le numéro suivant.

Il nous tient à cœur de remettre la «Revue Suisse» à tous nos lecteurs et lectrices dans la forme souhaitée. Comme vous le constatez, vous pouvez nous aider à y parvenir. Nous vous en remercions d'avance.

Nous vous rappelons par ailleurs que vous pouvez en tout temps lire le dernier numéro de la «Revue Suisse» à l'adresse www.revue.ch.

NOUVELLES INITIATIVES POPULAIRES ET NOUVEAUX RÉFÉRENDUMS

Depuis la dernière édition et jusqu'à la clôture de la rédaction, les nouvelles **initiatives** populaires suivantes ont été lancées:

- «Peine de mort en cas d'assassinat en concours avec un abus sexuel», comité d'initiative «Comité pour la peine de mort». Expiration du délai imparti pour la récolte des signatures: 24.02.2012.
- «Pour la transparence de l'assurance-maladie (Halte à la confusion entre assurance de base et assurance complémentaire)», comité d'initiative «Pour la transparence de l'assurance-maladie» AMG-Initiative fédérale. Expiration du délai imparti pour la récolte des signatures: 28.03.2012.
- «Stop à la bureaucratie!», comité d'initiative PLR. Les Libéraux-Radicaux comité d'initiative «Stop à la bureaucratie!» Expiration du délai imparti pour la récolte des signatures: 12.04.2012.

Les lois suivantes ont fait l'objet d'un **référendum**. Le délai de signature court jusqu'au 20 janvier 2011.

- Loi fédérale sur l'organisation des autorités pénales de la Confédération (Loi sur l'organisation des autorités pénales, LOAP)
- Loi fédérale sur la circulation routière (LCR)
- Loi fédérale sur le fonds d'infrastructure pour le trafic d'agglomération, le réseau des routes nationales de même que pour les routes principales dans les régions de montagne et les régions périphériques (Loi sur le fonds d'infrastructure, LFInfr)
- Loi fédérale sur la restitution des valeurs patrimoniales d'origine illicite de personnes politiquement exposées (Loi sur la restitution des avoirs illicites, LRAI)
- Loi fédérale sur les aides financières à l'accueil extra-familial pour enfants
- Loi fédérale sur la coordination entre la procédure d'asile et la procédure d'extradition
- Loi sur l'organisation du gouvernement et de l'administration (LOGA) (Protection des données lors de l'utilisation de l'infrastructure électronique)
- Loi fédérale sur l'aviation (Loi sur l'aviation, LA)
- Loi fédérale sur les ouvrages d'accumulation (LOA)
- Arrêté fédéral portant approbation de l'Accord entre la

Suisse et la Serbie sur la coopération policière en matière de lutte contre la criminalité

- Arrêté fédéral portant approbation des échanges de notes entre la Suisse et la CE concernant la reprise des bases légales du Fonds pour les frontières extérieures et de l'accord relatif à la participation de la Suisse au Fonds pour les frontières extérieures (Développement de l'acquis de Schengen)
- Arrêté fédéral portant approbation de la convention du travail maritime
- Arrêté fédéral portant approbation de l'Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures (ADN)

- Arrêté fédéral portant approbation des Statuts de l'Agence internationale pour les énergies renouvelables (IRENA)
- Arrêté fédéral portant approbation de la Convention sur l'Institut européen des forêts (EFI)

À la page www.bk.admin.ch/
aktuell/abstimmung, vous trouverez une présentation des objets soumis au référendum et des
initiatives populaires en suspens, ainsi que, pour autant
qu'elles soient disponibles, les
formules de récolte de signatures correspondantes. Les personnes intéressées les adresseront,
dûment complétées et signées,
directement au comité d'initiative compétent.

RESPONSABLE DES PAGES D'INFORMATIONS OFFICIELLES DU DFAE: JEAN-FRANÇOIS LICHTENSTERN, SERVICE DES SUISSES DE L'ÉTRANGER/DFAE BUNDESGASSE 32, CH-3003 BERNE TÉL. +41 31 324 23 98, FAX +41 31 322 78 66 WWW.EDA.ADMIN.CH/ASD, PA6-AUSLANDCH@EDA.ADMIN.CH

Publicité

